

Pour la 1^{ère} fois, grâce à Free, plus besoin de disposer d'un abonnement téléphonique pour souscrire au Triple Play ADSL

Avec Freebox en dégroupage total il est désormais possible de bénéficier du Triple Play pour 29,99 euros/mois sans disposer au préalable d'une ligne téléphonique

Jusqu'à présent pour bénéficier de l'ADSL et de tous les services associés (Internet, téléphonie et télévision sur ADSL), les consommateurs devaient nécessairement disposer d'une ligne téléphonique puis souscrire au forfait ADSL. Désormais, grâce à l'offre «Total Freebox sur Numéro Inactif» ce n'est plus nécessaire !

En effet, Free propose à toutes les personnes situées dans les zones dégroupées qui vont prochainement emménager ou qui ne disposent pas encore d'une ligne téléphonique à leur domicile de bénéficier du Triple Play sans devoir au préalable ouvrir de ligne téléphonique auprès de l'opérateur historique. Ils économisent ainsi les frais d'accès d'ouverture de ligne (55 euros facturés par France Telecom), et les mensualités d'abonnement (13,99 euros/mois) auprès de l'opérateur historique pendant la période d'engagement obligatoire d'un an minimum.

Pour 29,99 euros/mois, ces nouveaux abonnés disposent de l'offre Triple Play la plus compétitive du marché comprenant:

- un accès à Internet à très haut débit basé sur la technologie ADSL 2+ (jusqu'à 20 Mbit/s en réception et 1 Mbit/s en émission),
- la gratuité des appels téléphoniques vers les postes fixes en France Métropolitaine,
- un accès à plus de 200 chaînes de télévision (notamment Canal Plus le Bouquet et CANALSATDSL...) en qualité numérique dont plus de 80 incluses dans le forfait,
- la Freebox dernière génération mise à disposition gracieusement pendant toute la durée de l'abonnement avec possibilité d'évoluer vers les versions futures selon des modalités privilégiées.

Cette offre est proposée sans engagement de durée, sans ouverture de ligne ni abonnement téléphonique préalable nécessaire. Elle est accessible sous réserve d'éligibilité de la ligne téléphonique dans toutes les zones dégroupées par Free.

Pour souscrire à l'offre «Total Freebox sur Numéro Inactif » il suffit de connaître le numéro de téléphone de la ligne avant résiliation sur laquelle l'abonné souhaite bénéficier de l'offre ADSL. L'inscription se fait sur le site: <http://adsl.free.fr/subscribe/indexndinactif.html>

Par ailleurs, les abonnés disposant déjà d'un abonnement téléphonique et qui souhaitent s'en affranchir peuvent le faire en souscrivant à l'offre «Total Freebox».

Le dégroupage total proposé par Free depuis juillet 2004 permet pour 29,99 euros/mois et sous réserve d'éligibilité de la ligne, de bénéficier de l'offre Triple Play «Total Freebox» en s'affranchissant de l'abonnement téléphonique sans surcoût.

Free propose gratuitement depuis février 2005 à tous ses abonnés ayant choisi le dégroupage total la portabilité du numéro. Cette option leur permet de continuer à recevoir les appels émis vers leur ancien numéro de téléphone France Telecom sur leur ligne Freebox.

Pour plus d'informations : <http://adsl.free.fr/>

A propos de Free

Free est une filiale du Groupe Iliad. Le Groupe Iliad est un acteur prépondérant sur le marché français de l'accès à l'Internet et des télécommunications avec Free (2^{ème} Fournisseur d'accès Internet avec 1.064.000 abonnés ADSL au 31/12/2004), One.Tel et Iliad Telecom (opérateurs de téléphonie fixe) et Kertel (cartes pré-payées). Il est l'un des seuls groupes français indépendant dans le secteur des télécommunications. Le Groupe Iliad est coté au Premier marché de Euronext Paris sous le symbole ILD et fait partie des indices Next 150 et SBF 250.